



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Rapport financier

trimestriel

**Non vérifié**

Période terminée le 30 juin 2024  
Publié le 30 août 2024



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Commentaires et analyse de la direction

**Rapport trimestriel**

Période terminée le 30 juin 2024

Publié le 30 août 2024

## INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour le premier trimestre et la période de trois mois terminée le 30 juin 2024, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la *Loi sur la gestion des finances publiques* de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

## POINTS SAILLANTS

### *Sondage sur l'état du secteur*

- Le 19 juin, le Conseil a lancé un sondage éclair à l'intention de la communauté artistique canadienne afin de mieux comprendre les défis et les besoins du secteur des arts. Le sondage a été envoyé à toutes les personnes qui ont soumis une demande au Conseil des arts entre 2021 et 2024. Il visait à faire mieux comprendre l'état du secteur à l'échelle nationale et à broser un portrait factuel qui qui aiderait à assurer un soutien durable pour les arts au Canada. Les résultats du sondage devraient être communiqués au secteur à l'automne.

### Dévoilement de *Kapwani Kiwanga: Trinket* à la Biennale de Venise en arts visuels 2024

- En avril 2024, l'installation [Kapwani Kiwanga : Trinket](#) a été dévoilée au pavillon du Canada dans le cadre de la 60e exposition internationale d'art – La Biennale di Venezia. Le Conseil travaille en partenariat avec le Musée des beaux-arts du Canada pour présenter le projet à la Biennale en arts visuels. Conçue spécialement pour le site, cette installation sculpturale transforme complètement le pavillon du Canada. Le public est invité dans un environnement immersif à travers une intervention ambitieuse à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble. Le déploiement complexe d'installations de perles renvoie à l'histoire souvent destructrice du commerce.

### Délégation pancanadienne au Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA)

- En avril 2024, le Conseil a renoué avec le [Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan \(MASA\)](#) en Côte d'Ivoire en soutenant une délégation pancanadienne de diffuseurs et de spécialistes dirigée par le [Festival Afropolitain Nomade](#) afin de favoriser les échanges et un dialogue renouvelé entre le Canada et l'Afrique de l'Ouest. Cette [nouvelle initiative](#) prend appui sur des projets hybrides proposés en 2022 dans le but de stimuler les relations entre le Canada et le secteur artistique ivoirien. Cet engagement s'inscrit dans la foulée des échanges fructueux générés par le MASA 2020, où le Canada était l'invité d'honneur.

### Exposition *Madweyàshkà | Comme une vague* à l'Espace d'exposition Âjagemô

- Le 18 juin 2024, le Conseil a ouvert l'exposition [Madweyàshkà | Comme une vague](#) à l'Espace d'exposition Âjagemô. Organisée par Olivia Kristoff (Première Nation de Cowessess), l'exposition présente des œuvres d'artistes métis et des Premières Nations provenant principalement de la collection de la Banque d'art du Conseil des arts.
- *Madweyàshkà | Comme une vague* comprend des œuvres de Barry Ace, Carl Beam, Joane Cardinal-Schubert, Rosalie Favell, Greg A. Hill, Robert Houle, Nadia Myre, David Neel, Shelley Niro, Edward Poitras, Jane Ash Poitras, Michael Robinson et Jeff Thomas.
- L'exposition sera ouverte jusqu'au 19 mai 2025.

### Des œuvres d'art de la Nation algonquine anishinaabe ajoutées à la collection de la Banque d'art du Conseil des arts

- Au printemps 2024, la [Banque d'art du Conseil](#) des arts a acheté neuf œuvres de sept artistes contemporains de la Nation algonquine anishinaabe pour sa collection. Non seulement cette acquisition augmente-t-elle le nombre d'œuvres algonquines anishinaabe de la collection, elle réitère également l'engagement du Conseil à l'égard de sa nation hôte qui accueille les bureaux du Conseil des arts sur ses territoires non cédés. Ces sept artistes en émergence, en milieu de carrière ou bien établis viennent des quatre coins du territoire, et six d'entre eux font leur entrée à la Banque d'art.

## Changements opérationnels

*Ne s'applique pas pour le trimestre en cours.*

## Changements au niveau du leadership et de la gouvernance

### Nouveau directeur général des stratégies et des affaires publiques

- Sanjay Shahani a assumé le rôle de directeur général des stratégies et des affaires publiques au printemps de 2024. Œuvrant dans le domaine des arts depuis plus de 30 ans, il a fait ses débuts en tant que cinéaste et producteur de théâtre avant de devenir administrateur des arts. Depuis 2016, il était directeur général de l'Edmonton Arts Council. Avant son arrivée à l'EAC Sanjay était responsable de la stratégie pour les arts et la culture à la Fondation Trillium de l'Ontario. Il a également été agent de programme pour le théâtre au Conseil des arts du Canada et responsable des arts communautaires et multidisciplinaires au Conseil des arts de l'Ontario.

## Aperçu des résultats nets du premier trimestre

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2024	2023	Variation
Revenus	5 271	5 101	170
Charges	(194 420)	(179 301)	(15 119)
Crédits parlementaires	90 939	133 000	(42 061)
Déficit de la période	(98 210)	(41 200)	(57 010)

Le Conseil affiche un déficit de 98,2 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 41,2 millions pour la même période l'an dernier.

Cet écart défavorable de 57 millions de dollars s'explique principalement d'une hausse de 12 millions de dollars des subventions accordées et d'une réduction de 42 millions de dollars des crédits parlementaires. La baisse des crédits parlementaires et l'augmentation du déficit par rapport à la même période de l'année dernière sont liées à un écart temporaire au premier trimestre, résultant de la manière dont le Conseil a planifié ses prélèvements de crédits cette année pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Le Conseil continuera à surveiller ses résultats financiers et à travailler à l'obtention de résultats équilibrés en fin d'année.

## Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2024	2023	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	4 626	4 185	441
Autres revenus	645	916	(271)
Total	5 271	5 101	170

### Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements réalisés pour le trimestre ont dépassé ceux de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation de 0,4 million de dollars des revenus de placement, contrebalancée par la cession et le transfert de placements du portefeuille d'une valeur de 0,3 million de dollars.

## Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2024	2023	Augmentation / (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	177 890	165 892	11 998
Prestation des programmes de transfert	8 544	6 472	2 072
Services à la communauté artistique	313	997	(684)
Résultats nets de la Banque d'art	105	101	4
Commission canadienne pour l'UNESCO	765	529	236
Administration générale	6 803	5 310	1 493
Total	194 420	179 301	15 119

### Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix

L'augmentation en cumul annuel de 12 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier s'explique en grande partie par l'adoption par plusieurs programmes d'une approche permettant de recevoir les demandes de subventions à tout moment et en accordant des subventions à 4 reprises durant l'année, au lieu de 2 fois comme lors des années précédentes, ce qui engendre l'octroi de subventions en début d'année. Sur les 12 millions de dollars, 9 millions peuvent être attribués directement au premier cycle de financement du programme Explorer et créer.

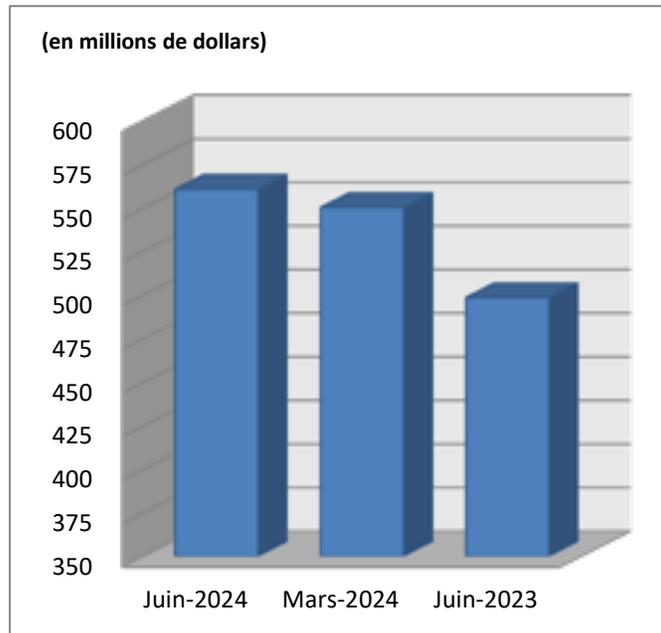
## Actifs financiers

(en milliers de dollars)	30 juin	31 mars	Augmentation / (Diminution)
	2024	2024	
Trésorerie	38 913	48 519	(9 606)
Débiteurs	4 004	4 492	(488)
Placements de portefeuille	560 617	550 098	10 519
Total	603 534	603 109	425

## Actifs

### Placements de portefeuille

Au 30 juin 2024, la valeur marchande totale du portefeuille était de 560,6 millions de dollars, dont 132,7 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une augmentation de la valeur marchande de 10,5 millions de dollars depuis le 31 mars 2024 et de 62,2 millions de dollars depuis le 30 juin 2023. L'augmentation des 12 derniers mois est attribuable à la croissance générale du marché.



Le fonds total a généré un rendement positif de 2,1 % pour le trimestre, soit 0,1 % de moins que l'indice de référence. Les infrastructures, les actions canadiennes et les obligations ont toutes dépassé leurs indices de référence de 2,2 %, 1,0 %, et 0,1 % respectivement. Les actions mondiales et l'immobilier ont réussi moins bien que leurs indices de 1,3 % et 0,7 % respectivement.

Le rendement sur un an du fonds total était de 12,2 % en juin 2024, soit 1,6 % de moins que l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont enregistré un rendement positif sur un an, à l'exception des investissements dans l'immobilier, qui ont généré un rendement négatif de 8,3 %, soit 7,5 % de moins que l'indice de référence.

## Passifs

(en milliers de dollars)	30 juin 2024	31 mars 2024	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	179 251	86 965	92 286
Créditeurs et charges à payer	6 410	7 206	(796)
Revenus reportés	6 903	5 049	1 854
Avantages sociaux futurs	6 064	5 955	109
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	88 763	86 389	2 374
<b>Total</b>	<b>287 391</b>	<b>191 564</b>	<b>95 827</b>

### Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer

L'augmentation de 92,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2024 est attribuable aux subventions de base aux organisations qui deviennent payables avec le nouvel exercice financier, ce qui amène le total des dépenses en subventions à 159,2 millions de dollars en avril 2024.

### Créditeurs et charges à payer

La diminution de 0,8 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2024 s'explique en grande partie par une baisse de 3,6 millions de dollars des factures commerciales à payer, contrebalancée par une augmentation de 3,1 millions de dollars pour la rémunération due après le passage au nouvel exercice financier.

### Revenus reportés

L'augmentation de 1,9 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2024 s'explique par le retour de fonds non utilisés totalisant 1,2 million de dollars par le Centre national de recherches du Canada pour les prix Killam 2023-2024. Cette somme doit être reportée jusqu'à ce qu'elle soit déboursée ou réinvestie sur approbation des fiduciaires Killam. Le Conseil a aussi reçu un legs de 0,6 million de dollars affectés à des fins particulières.

### Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 2,4 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2024 est due à la croissance générale des placements, détaillée à la note 5 des états financiers.

### Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2024	31 mars 2024	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	6 493	6 806	(313)
Actifs de la Banque d'art	19 925	19 924	1
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	2 869	1 490	1 379
Total	29 288	28 221	1 067

### Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil des arts comprend plus de 17 200 œuvres d'art contemporaines du Canada. Les actifs de la Banque d'art sont capitalisés au coût de 19,9 millions de dollars. Au 30 juin 2024, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 73,2 millions de dollars

### Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et douze instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère douze instruments et un bel archet de violon en prêt. Au 30 juin 2024, la valeur d'expertise de ces actifs était de 71,3 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière.

### Frais payés d'avance

L'augmentation de 1,4 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2024 s'explique par un transfert de 2,7 millions de dollars au Conseil national de recherches du Canada pour la mise en œuvre du programme Killam 2024-2025, contrebalancée par la comptabilisation de dépenses de 0,9 million de dollars en frais de loyer et de 0,4 million de dollars pour les régimes d'assurance.

## GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

### Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

### Propension au risque

Le Conseil utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2024.

### Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2024.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

## Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil soumet une analyse mensuelle de ses besoins de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour étayer ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil pour la période de trois mois terminée le 30 juin étaient les suivants :

(en milliers de dollars)	30 juin	
	2024	2023
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	363 758	364 239
	363 758	364 239
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(90 939)	(133 000)
<b>Solde des fonds d'exploitation à recevoir</b>	<b>272 819</b>	<b>231 239</b>



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# États financiers

trimestriels

**Non vérifiés**

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2024  
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

30 août 2024

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Michelle Chawla'.

Michelle Chawla

Directrice et chef de la direction

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Eva Jacobs'.

Eva Jacobs, CPA, CGA

Dirigeante principale des finances, de l'administration et de la sécurité

## État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2024	2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	38 913	48 519
Débiteurs	4 004	4 492
Placements de portefeuille (note 3)	560 617	550 098
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>603 534</b>	<b>603 109</b>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	179 251	86 965
Créditeurs et charges à payer	6 410	7 206
Revenus reportés	6 903	5 049
Avantages sociaux futurs	6 064	5 955
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	88 763	86 389
<b>Total des passifs</b>	<b>287 391</b>	<b>191 564</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>316 143</b>	<b>411 545</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	6 493	6 806
Actifs de la Banque d'art	19 925	19 924
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	2 869	1 490
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>29 288</b>	<b>28 221</b>
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)</b>	<b>345 431</b>	<b>439 766</b>
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	288 602	386 812
Gains de réévaluation cumulés	56 829	52 954
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>345 431</b>	<b>439 766</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié)

	Budget	Trois mois se terminant	
	Annuel	le 30 juin	
(en milliers de dollars)	2024	2024	2023
<b>Revenus</b>			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	21 795	4 626	4 185
Autres revenus	4 917	645	916
<b>Total des revenus</b>	<b>26 712</b>	<b>5 271</b>	<b>5 101</b>
<b>Charges</b>			
Programmes de transfert			
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	314 557	177 890	165 892
Prestation des programmes de transfert	31 435	8 544	6 472
Services à la communauté artistique	4 247	313	997
	350 239	186 747	173 361
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	340	105	101
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 719	765	529
Administration générale	30 557	6 803	5 310
<b>Total des charges</b>	<b>383 855</b>	<b>194 420</b>	<b>179 301</b>
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(357 143)	(189 149)	(174 200)
Crédits parlementaires	363 758	90 939	133 000
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE</b>	<b>6 615</b>	<b>(98 210)</b>	<b>(41 200)</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	<b>386 812</b>	<b>386 812</b>	<b>375 530</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>393 427</b>	<b>288 602</b>	<b>334 330</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2024	2023
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	52 954	23 510
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	3 882	2 240
Montants reclassés dans l'état des résultats:		
Placements de portefeuille	(7)	(295)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	3 875	1 945
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	56 829	25 455

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2024	2023
DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(98 210)	(41 200)
Acquisition d'immobilisations corporelles	0	(26)
Amortissement des immobilisations corporelles	311	419
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	1	(21)
	312	372
Acquisition de frais payés d'avance	(2 821)	(3,551)
Utilisation de frais payés d'avance	1 442	547
	(1 379)	(3,004)
Gains nets de réévaluation	3 875	1 945
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(95 402)	(41 887)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	411 545	370 812
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	316 143	328 925

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Déficit lié aux activités de la période	(98 210)	(41 200)
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(86)	(409)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(5 044)	(3 395)
Amortissement d'immobilisations corporelles	311	419
Augmentation des frais payés d'avance	(1 379)	(3,004)
Augmentation des avantages sociaux futurs	109	79
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	1 107	727
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	93 832	48 742
(Sorties) rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	(9 360)	1 959
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(26)
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	1	(21)
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	1	(47)
<b>Activités de placement</b>		
Acquisition de placements de portefeuille	(402)	(8 271)
Disposition de placements de portefeuille	155	6 273
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(247)	(1 998)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(9 606)</b>	<b>(86)</b>
<b>TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	<b>48 519</b>	<b>108 169</b>
<b>TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>38 913</b>	<b>108 083</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers  
Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
(non vérifié)

## 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour les articles 89.8 à 89.92 de la section I, l'article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement à la Directrice et chef de la direction.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

### Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2024. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
 Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
 (non vérifié)

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

### 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin, 2024					Fin de l'exercice 31 mars, 2024		
	Coût	Pertes non -réalisées	Gains non -réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%

#### Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux

Fonds communs								
Actions canadiennes	49 844	34	13 464	63 274	14	48 860	62 945	14
Actions mondiales	199 881	1 311	41 856	240 426	51	197 610	234 126	51
Revenus fixes	86 763	713	896	86 946	19	85 927	86 007	19
Immobilier	22 899	2 902	780	20 777	4	22 811	20 908	5
Infrastructure	43 654	-	10 072	53 726	12	43 391	52 508	11
	403 041	4 960	67 068	465 149	100	398 599	456 494	100

#### Fonds Killam

Fonds communs								
Actions canadiennes	10 972	67	1 752	12 657	13	10 776	12 601	13
Actions mondiales	41 124	327	8 291	49 088	51	40 660	47 815	51
Revenus fixes	17 825	161	184	17 848	19	17 653	17 656	19
Immobilier	4 970	596	199	4 573	5	4 952	4 610	5
Infrastructure	9 582	-	1 720	11 302	12	9 497	10 922	12
	84 473	1 151	12 146	95 468	100	83 538	93 604	100
Total des placements de portefeuille	487 514	6 111	79 214	560 617		482 137	550 098	

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
(non vérifié)

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2024: 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 37 258 000 \$(31 mars, 2024 - 36 565 000 \$). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 132 726 000 \$ (31 mars, 2024 - 130 169 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes, et dans des parts de sociétés en commandite de cinq fonds d'immobilier et sept fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivants conformément à *l'Énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement* approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actifs	Valeur marchande	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	14%	10%	14%	20%
Actions mondiales	52%	40%	46%	55%
Revenus fixes	19%	15%	20%	30%
Immobilier	5%	0%	10%	15%
Infrastructure	12%	0%	10%	15%
Marché monétaire / Trésorerie	0%	0%	0%	10%

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel futurs de fonds relatifs à des engagements déjà approuvés et signés.

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
 Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
 (non vérifié)

Les investissements dans les fonds communs d'actions comprennent des parts de six fonds communs, deux canadiens et quatre investis dans les marchés boursiers mondiaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto.

Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun de revenus fixes comprennent des obligations, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations.

La partie des obligations universelles des fonds de revenus fixes est évaluée en regard des rendements de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bond Index.

Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis et mondialement. Le rendement de ces investissements est comparé à 50 % à l'indice NFI ODCE et à 50 % à l'indice MSCI/REALPAC Canada Quarterly Property Fund.

Les fonds d'infrastructure comprennent des placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

#### 4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)		Cumul 30 juin, 2024	Fin de l'exercice 31 mars, 2024
Actifs et passifs financiers	Classement	Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	38 913	48 519
Débiteurs	Coût amorti	4 004	4 492
Placements de portefeuille	Juste valeur	560 617	550 098
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	Coût amorti	179 251	86 965
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	6 410	7 206

1 La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit:

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
(non vérifié)

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires externes du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires externes de fonds, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur:

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus:

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
 Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
 (non vérifié)

Actifs financiers à leur juste valeur

Trésorerie	Cumul 30 juin, 2024				Fin de l'exercice 31 mars, 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie	38 913	-	-	38 913	48 519	-	-	48 519

Placements de portefeuille

Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux

Fonds communs								
Actions canadiennes	-	63 274	-	63 274	-	62 945	-	62 945
Actions mondiales	-	240 426	-	240 426	-	234 126	-	234 126
Revenus fixes	-	64 495	22 451	86 946	-	63 893	22 114	86 007
Immobilier	-	-	20 777	20 777	-	-	20 908	20 908
Infrastructure	-	-	53 726	53 726	-	-	52 508	52 508

Fonds Killam

Fonds communs								
Actions canadiennes	-	12 657	-	12 657	-	12 601	-	12 601
Actions mondiales	-	49 088	-	49 088	-	47 815	-	47 815
Revenus fixes	-	13 249	4 599	17 848	-	13 126	4 530	17 656
Immobilier	-	-	4 573	4 573	-	-	4 610	4 610
Infrastructure	-	-	11 302	11 302	-	-	10 922	10 922
	-	443 189	117 428	560 617	-	434 506	115 592	550 098
<b>Total</b>	<b>38 913</b>	<b>443 189</b>	<b>117 428</b>	<b>599 530</b>	<b>48 519</b>	<b>434 506</b>	<b>115 592</b>	<b>598 617</b>

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
 Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
 (non vérifié)

<u>(en milliers de dollars)</u>	Cumul 30 juin, 2024	Fin de l'exercice 31 mars, 2024
Solde d'ouverture pour la période	86 389	74 667
Transfert des revenus nets de placements <i>(note 7)</i>		
Revenus nets de placements	1 218	5 203
Utilisation des fonds	(111)	(2 054)
	1 107	3 149
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	1 269	8 781
Reclassés à l'état des résultats - placements de portefeuille	(2)	(208)
<b>Solde de fermeture pour la période</b>	<b>88 763</b>	<b>86 389</b>

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

<u>(en milliers de dollars)</u>	Cumul 30 juin, 2024	Fin de l'exercice 31 mars, 2024
<b>Excédent accumulé des activités</b>		
Dotations - contribution initiale	50 000	50 000
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	271 445	261 445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-	10 000
Solde à la fin de la période	271 445	271 445
Excédent		
Solde au début de la période	27 798	26 516
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(10 000)
(Déficit) excédent pour la période	(98 210)	11 282
Solde à la fin de la période	(70 412)	27 798
<b>Total de l'excédent accumulé des activités</b>	<b>288 602</b>	<b>386 812</b>
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés</b>		
Solde au début de la période	52 954	23 510
Variations de la juste valeur	3 875	29 444
Solde à la fin de la période	56 829	52 954
<b>Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>345 431</b>	<b>439 766</b>

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
 Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
 (non vérifié)

## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2024	2023
Gains sur disposition de placements de portefeuille	86	409
Transfert aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(1 106)	(727)
(Pertes) gains nets sur conversion de devises	(2)	10
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis	5 044	3 395
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions - encaissés	1 019	1 568
Frais de gestion du portefeuille	(415)	(470)
	4 626	4 185

## 8. RÉSULTATS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2024	2023
Revenus de location	(443)	(436)
Autres revenus	(39)	(35)
Frais administratifs	587	572
	105	101

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2024	2023
Dépenses de programmes	319	109
Programmes – contributions reçues	-	-
Frais administratifs	446	420
	765	529

Notes afférentes aux états financiers (suite)  
 Pour la période se terminant le 30 juin 2024  
 (non vérifié)

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2024	2023
Diminution des débiteurs	488	307
Augmentation des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	92 286	49 815
Diminution des créditeurs et charges à payer	(796)	(1 444)
Augmentation des revenus reportés	1 854	64
Variation nette	93 832	48 742

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.